



**Syndicat National des Cadres Navigants de la Marine Marchande « CFE-CGC MARINE »**

*Confédération Française de l'Encadrement - Confédération Générale des Cadres*

59/63 rue du Rocher 75008 Paris

Tel : 07 61 96 71 61

Contact: [secretariat@sncnmm.org](mailto:secretariat@sncnmm.org)

Web: <http://sncnmm.org/>

Réseaux sociaux: <https://www.facebook.com/sncnmm.org/> / [https://twitter.com/CFECGC\\_Marine](https://twitter.com/CFECGC_Marine)

## **COMMUNIQUE CFE-CGC MARINE – Vendredi 17 Janvier 2020 Multilatérale Maritime Réforme des Retraites au Ministère de la Santé**

La CFE-CGC MARINE a pris acte d'un projet de loi, toujours prévu d'être présenté au Conseil des Ministres le 24 janvier prochain. Il confirme les premiers arbitrages donnés en décembre, **avec le maintien d'un régime spécifique maritime au sein du SRU, avec une gouvernance dédiée et une transition longue.** L'habilitation à recourir à des ordonnances entraîne un cadre de concertations avec les partenaires sociaux maritimes. Travaux qui s'étendront sur les prochains 18 mois pour fixer l'ensemble des dispositions de ce régime (12 mois après promulgation de la loi, prévue à l'été 2020, pour adopter les ordonnances)

Les inquiétudes sont montées d'un cran lors de cette nouvelle réunion au Ministère de la Santé :

**D'un système de retraite ENIM simple, juste, et compris de tous les navigants, cette réforme inutile place l'ensemble des partenaires sociaux maritimes, et sa propre administration, dans l'obligation de résoudre une équation périlleuse voire impossible !**

Comme nous l'imaginions, **la réunion a montré l'impossibilité de maintenir les niveaux de pensions à paramètres constants** (= sur une assiette inchangée des salaires forfaitaires actuels). L'Etat a reconnu cette difficulté qui l'a obligée à travailler sur 3 cas types avec une rehausse très importante des catégories pour aboutir à une pension équivalente... **Ces premières simulations n'ont volontairement pas été transmises par l'Etat compte tenu de cette situation non satisfaisante.**

**La CFE-CGC MARINE constate, comme au niveau national, que les conséquences de cette réforme apparaissent au fil de l'eau! Cela renforce donc le ressenti global d'un projet mal préparé, non chiffré et sans étude d'impacts économiques et sociaux.**

Nous avons d'ailleurs noté les inquiétudes non dissimulées de nos interlocuteurs étatiques sur cette question des simulations et une prise en compte sans opposition de principe de l'ensemble des remarques argumentées, voire chiffrées des organisations présentes. **L'esprit semble néanmoins être à la recherche commune de solutions dans les prochaines semaines via des groupes de travaux dédiés à la question des simulations. Réhausse des salaires forfaitaires, bonifications des points, changements d'assiettes, sont autant de solutions sur la table et rien n'apparaît figé pour l'heure.**

**Inquiétudes aussi de la CFE-CGC MARINE et de l'ensemble des OS sur le temps maritime de référence pris en compte dans le régime spécifique à créer. La proposition présentée, écartant un très grand nombre de positions actuelles, ne correspondait en rien aux attentes formulées le 19 décembre. Le risque de prise en compte partielle des carrières maritimes et donc d'un âge de départ repoussé est toujours présent.**

L'Etat nous a assuré ne pas vouloir revenir sur ses engagements de décembre et s'engage donc à nous faire très rapidement une nouvelle proposition plus en phase.

**Nous ne communiquerons donc pas dans l'immédiat de compte rendu détaillé de cette réunion et attendrons cette nouvelle version du document de suivi de la concertation.**



Nous avons aussi pris note avec intérêt de l'ouverture d'une discussion sur une possible gouvernance paritaire de ce régime spécifique au sein du SRU.

**Constatant le passage en force de cette réforme, il nous semble impératif de travailler sur ses conséquences pour les branches maritimes. La CFE-CGC MARINE continuera donc dans la voie du dialogue au sein de cette concertation pour aboutir à un système juste et lisible.**

**Enfin et malheureusement, au-delà de la concertation maritime, persuadée du danger de cette réforme au niveau interprofessionnel, la CFE-CGC MARINE continuera aussi de se mobiliser sous toute forme qu'elle jugera utile et nécessaire et invite les navigants et tous les membres de la communauté maritime à participer aux manifestations unitaires à venir.**

**Le Bureau National CFE-CGC MARINE**